



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 Lyon

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <https://lyon-rhone.fff.fr>

PV N°484 DU JEUDI 20 AOUT 2020

Appel à candidature



Appel à candidature – Services Civiques

La Commission Technique et des Jeunes du District de Lyon et du Rhône recherche trois Services Civiques pour la saison 2020/2021.

Vous trouverez sur notre site internet la fiche de poste : [Appel à candidature Services Civiques saison 2020-2021](#)

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à envoyer avant le jeudi 3 septembre 2020 au District de Lyon et du Rhône de Football (30 allée Pierre de Coubertin – 69007 LYON) à l'attention de la Directrice Administrative, Anne Lise RICHARD.

Les candidats sélectionnés par le District de Lyon et du Rhône seront reçus pour un entretien individuel.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Tél 04 72 76 01 01
district@lyon-rhone.fff.fr

Membres : JARRY Joël - CANNIZZARO Justin - CASELLES Guy - MARTIN DA JUSTA Edouard - MAZARD Raymond - QUE-
NEL André - COURBIS Andrea - BARBIER Alain

ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL

APPEL A CANDIDATURE

L'élection du Comité de Direction du DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL aura lieu lors de l'Assemblée Gé-
nérale du 10 octobre 2020 à 69380 CHAZAY D'AZERGUES.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert du jeudi 9 juillet au vendredi 11 septembre à minuit, cachet de la
poste faisant foi.

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé réception, à l'adresse sui-
vante :

DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL
Commission Electorale : Election du Comité de Direction
30 ALLEE PIERRE DE COUBERTIN
69007 LYON

Rappels :

- Tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales
que particulières, définies à l'article 13 des Statuts du District,
- L'élection a lieu au scrutin de liste bloquée

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser les formulaires suivants (à retrouver sur les pages suivantes) :

- Déclaration de candidature de liste
- Liste des Membres
- Déclaration individuelle de non-condamnation du candidat

RECEPTION CANDIDATURE

A ce jour, reçu la candidature de la liste "Arsène MEYER", candidature déposée à la Poste le 07/08/20 par pli recom-
mandé avec accusé de réception.

Après examen du dossier, il s'avère que celui-ci est conforme en tout point à la procédure requise par les textes fédé-
raux.

A ce titre, la Commission de surveillance des opérations électorales déclare la candidature de la liste "Arsène MEYER"
valable et entérine la recevabilité de cette candidature.

SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03

secretariat@lyon-rhone.fff.fr

➡ NOS PEINES

Le District de Lyon et du Rhône vient d'apprendre le décès du frère de François LOPEZ, Secrétaire Général du District de Lyon et du Rhône.

Arsène MEYER, Président du District de Lyon et du Rhône de Football, les membres élus du Comité Directeur, les membres des Commissions, les salariés adressent leurs condoléances à François, sa famille et ses proches.

COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05

sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 17 Août 2020

Président : Bernard COURRIER.

Membres : Alain BARBIER, Maurice MOURROZ, René TOREND, Jean-Michel JASTRZAB, Christophe MELINON, Lakhdar TOUATI.

Absents excusés : René TOREND, Maurice MOURROZ, Christophe MELINON, Jean-Michel JASTRZAB.

Contacts téléphoniques : Bernard COURRIER 06 78 73 69 47

➡ MESSAGES TRES IMPORTANT A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Toute demande doit être effectuée par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être nominativement signé et adressé à la Commission Sportive et des Compétitions.

➡ MODIFICATIONS COMPOSITION DES POULES SAISON 2020/2021

U15 D3 : Poule D : Ent. Haut Beaujolais qui ne repart pas en D3 est retirée de cette poule.

U17 D3 : Poule A : SC Bigarreux est remplacé par Exempt.
Poule B : FC Sevenne 1 est remplacé par Exempt.

➡ INFORMATION

Les clubs doivent positionner leurs desideratas (alternances / concordances) lors de l'inscription de leurs équipes sur Footclubs.

➡ HOMOLOGATION DES TOURNOIS

Nous vous rappelons que tout Tournoi organisé par un club doit être, préalablement, validé par le District de Lyon et du Rhône.

➡ ATTESTATIONS D'ECLAIRAGE DES TERRAINS

Selon l'article 17 alinéa 11 des règlements sportifs du DLR les clubs n'étant pas en règle vis-à-vis de l'éclairage de leur terrain se verront opposer un refus pour tous leurs matchs programmés en nocturne.

D'autre part, en cas de doute sur la qualité d'éclairage d'un terrain, le DLR se réserve le droit d'envoyer un membre de la commission des terrains qui, assisté d'un représentant de la mairie et d'un membre du club, vérifiera la qualité de cet éclairage.

Si vous prévoyez de jouer en nocturne, nous vous invitons à vous mettre en règle pour l'éclairage de votre terrain.

La fiche d'attestation d'éclairage est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche d'attestation d'éclairage).

Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive.

ENTENTES

Nous rappelons que le District donne la possibilité de créer une Entente entre plusieurs clubs dans toutes les catégories de jeunes.

La demande devra notamment comporter :

- L'accord écrit des deux clubs,
- La ou les catégories d'âge pour lesquelles l'entente est demandée,
- La désignation du club responsable, seul reconnu pour la gestion sportive de l'Entente,
- Les raisons précises nécessitant la création de cette Entente.
- Le cas échéant, la dénomination de l'entente.

L'autorisation d'ENTENTE n'est donnée que pour une seule saison.

Ainsi, les ententes de la saison 2019/2020 ne sont pas reconduites automatiquement pour la saison prochaine.

Les «Ententes» ne peuvent participer qu'aux seuls championnats des «Districts», dans le respect des Règlements Généraux et ne peuvent pas accéder aux championnats de Ligue.

Les ententes peuvent participer à la Coupe Gambardella (Voir règlement de la Coupe Gambardella Crédit Agricole).

Les «Ententes» sont soumises aux mêmes obligations financières que les équipes de club.

Les joueurs des «Ententes» sont licenciés chacun, au seul club qui a introduit leur demande de licence, ils sont qualifiés à ce club et peuvent participer avec celui-ci à toute autre compétition avec une autre équipe du club où ils sont licenciés.

Leur mutation éventuelle est soumise aux prescriptions des Règlements Généraux même s'il s'agit d'une translation entre les deux clubs de l'entente.

COMMISSION FUTSAL

Tél 04 72 76 01 07

futsal@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 17 août 2020

Président et membre du Comité Directeur : M. Roland BROUAT

Membres de la commission : M. Lionel POIRIER, M. Bernard LACHAPELLE, M. Jacques ROS, Mme Roselyne ROS, Melle Annie ROS, M. Alexandre SIMONETTI.

Les courriers concernant le FUTSAL doivent être adressés par mail à cette commission : futsal@lyon-rhone.fff.fr

AVIS A TOUS LES CLUBS

Suite à la refonte des championnats futsal, les poules D3 seront définies lors de l'assemblée générale du 5 Septembre à 9H00. En fonction du nombre d'équipes engagées, 2 poules de 12 ou 3 poules de 9 ou 10.

IMPORTANT : date limite d'engagement le 31 Août. Passée cette date de clôture les inscriptions ne seront plus possible sur footclubs.

➡ COUPES 2019/2020

SENIORS

Les clubs qualifiés ont tous signé l'avenant au règlement.

Match 1 : Moulin à Vent – Condrieu 2

Match 2 : Lentilly – Team Bel Air

Match 3 : Martel Caluire 3 – Jonage

Match 4 : Olympique lyonnais - Révolée

Le tirage des demie- finales aura lieu le 5 Septembre à l'AG, rappel 1/4 le 20 Septembre, 1/2 finales le 4 Octobre, la finale le 11 Octobre à 16H à Fareins.

U18

La finale opposera Limonest à Goal Futsal à 14H à Fareins.

Pour rappel reprise des championnats le 26 Septembre.

➡ CHAMPIONNAT

Pour rappel reprise des championnats le 26 Septembre.

D2 : GRENAY 2 ne repart pas et est remplacé par Vaugneray.

➡ ASSEMBLEE GENERALE FUTSAL

Le Samedi 5 Septembre à 9H00. Règles de distanciation imposées et masque obligatoire.

ORDRE DU JOUR

- Accueil par le président de la commission
- Le mot du président du district Arsène Meyer
- Bilan sportif : championnats et coupes
- Championnats jeunes
- Discipline
- Délégations
- Sécurité : feuille de route , référents...
- Arbitrage : projet pour les saisons à venir, obligation pour les clubs de D1 d'avoir un arbitre
- Championnat 2020-2021 : refonte des poules et des règlements sportifs (montées et descentes)
- Tirages des poules D3
- Coupes : tirages des 1/2 finales
- Palmares : récompenses, médailles, fanions
- Questions diverses
- Clôture de l'Assemblée

GROUPEMENT SAONE METROPOLE

Tél 04 78 98 04 55

saonemetropole@lyon-rhone.fff.fr

➡ ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Général du Groupement SAONE METROPOLE aura lieu le mercredi 9 septembre 2020 à 19h00 à l'ESPACE RONZIERE à FONTAINES S/SAONE.

GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

Tél 04 72 76 01 09

valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Membres : E. et A. MONTEIL – B. CAPOGROSSI – E CHAMOT– JJ. ETCHEVERRY – M. FOREST - O. MONTEIL – J.EXBRAYAT

Adresse : Groupement Vallée du Rhône (District de Lyon et du Rhône), 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 LYON

Mail : valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr **Tel :** 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

➡ PRESIDENCE

Evelyne Monteil : 06 30 34 70 70 **Mail :** valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr

Nous venons d'apprendre le décès de Jean Jacques MANCINI (70 ans) ex président du GS CHASSE , tous les membres du groupement présentent à la famille de Jean Jacques et au club du GS CHASSE ces sincères condoléances.

Nous venons aussi d'apprendre le décès de Maurice Besson, président d'honneur du club de l'AS DIEMOZ, décédé des suites d'une longue maladie à l'âge de 78 ans , tous les membres du groupement présentent à la famille de Maurice et au club de l'AS DIEMOZ ces sincères condoléances.

Pour infos : Les permanences du groupement reprendront début septembre, mais vous pouvez toujours nous joindre pour toutes infos sur le mail du groupement : valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr Ou par téléphone, nous restons à votre disposition

Infos : Le club de Manissieux vainqueur de coupe senior, ne pouvant nous recevoir cette saison car la salle est trop petite pour l'organisation de l'AG dans le contexte actuel

Nous avons sollicité le club finaliste

L'assemblée générale aura lieu le 04 septembre à Villefontaine à 19 h 00

Sous réserve du covid attente feu vert de la mairie : Salle Daniel Balavoine - Parc du Vellein - Avenue du Driève - 38090 Villefontaine

La présence de tous les clubs appartenant au groupement est obligatoire

Soyez attentif a votre messagerie pour confirmation et au prochain PV fin aout

Nous laissons aux clubs détenteurs des différents trophées gagnés la saison passée lors des finales de coupes de groupement, le soin de nous les remettre à l'Assemblée générale

- Seniors : AS Manissieux
- U17 : Chandieu/Heyrieux
- U15 : Villefontaine

Quelques conseils pour vos inscriptions : Quand vous vous inscrivez pour les coupes de groupement :

Vous êtes automatiquement reversés jusqu'au 32eme de finale de la coupe du Rhône **seulement si vous vous êtes inscrit préalablement**

Les frais vous seront déduits uniquement si vous rentrez dans la compétition du groupement

Ceci est valable pour toutes les coupes à 11

Pour les U13 équipe 1 vous êtes reversés en coupe de groupement après votre élimination des deux premiers tours de la coupe festival **que si vous êtes inscrits en début de saison pour la coupe vallée du Rhône**

Le foot animation reprendra plus tard cette saison, pour vous laisser le temps de vous réorganiser, mais n'attendez pas la fin du mois de septembre pour commencer à inscrire vos équipes, nous pourrons vous proposer les poules U13 à l'assemblée générale pour d'éventuelles modifications.

De plus si vous connaissez le niveau de vos équipes, faites nous le savoir, ce qui nous facilitera la tâche, sachant que nous n'aurons pas beaucoup de repère.

C'est en travaillant main dans la main que nous pourrons réussir cette prochaine saison.

Continués à être prudent, même après le déconfinement, nous serons heureux de vous retrouver pour la prochaine saison.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances